

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE
Saint-Isidore

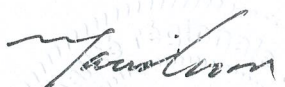
Objet : **Règlement n° 395-05-2019**

AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné par le soussigné, monsieur Mario Caron, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de La Nouvelle-Beauce, **qu'à la séance ordinaire du 21 mai 2019**, il a été adopté le règlement n° 395-05-2019 2019 « **Règlement relatif à certaines modalités de l'administration de la MRC de La Nouvelle-Beauce – Abrogation du règlement n° 159-06-2000** ».

Copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la MRC de La Nouvelle-Beauce.

Donné à Saint-Isidore, le 27 mai 2019.



Mario Caron
Directeur général
et secrétaire-trésorier

Beauce

Mai 1982

